



Pour la libéralisation de la cryptographie



AUBERT Jérôme
ROUSSE David
DESS MI AGe



Plan

I. Introduction

II. Préambule sur la sécurité des communications

III. A l'origine, la cryptographie vue comme une arme

IV. Utilisation de la cryptographie, antagonisme des besoins privés face à la raison d'état

V. Les évolutions nécessaires pour la protection de la vie privée

VI. Conclusion et discussion



Introduction

❑ Information

matière première immatérielle primordiale dans la société actuelle

❑ Historique

besoin de masquer l'information apparu très tôt
complexification progressive du chiffrement
science mathématique à part entière enfin

❑ Définition

transformer des données, qu'il s'agisse d'informations ou de signaux, à l'aide de convention



Préambule sur la sécurité des communications

❑ Confidentialité

maintien secret de l'information, accessible seulement aux entités autorisées

❑ Intégrité

message intègre et non altéré

❑ Authentification

assurance de l'identité de l'interlocuteur

❑ Non-répudiation

aucune contestation possible quand à l'identité de l'émetteur



Principe cryptographique

□ Utilisation de clé de cryptage

Émetteur

Récepteur

*Texte
en
clair*



*Texte
en
clair*

Cryptage



ÿÿ
ÿô

Décryptage



ÿÿ
ÿô





Cryptographie à clé secrète

- ❑ **Chiffre de César**
messages cryptés par substitution, envoyés à ses légions
- ❑ **Méthode de Vigenère**
combinaisons de substitutions
- ❑ **Cryptogramme de Polybe**
élimine les relations statistiques entre texte chiffré et texte clair
- ❑ **DES**
méthode de cryptage, forte en 1970, ne l'est plus aujourd'hui
- ❑ **AES et Rijandel**
évolutions de DES
- ❑ **La distribution des clés secrètes est problématique**



Cryptographie à clé publique

- ❑ **Système Diffie – Hellman - Merkle**
facilite la distribution des clés secrètes via un système de chiffrement asymétrique
- ❑ **RSA**
conçu (à partir des travaux de DHM) au MIT par Rivest, Shamir et Adleman assure confidentialité, intégrité, authentification et non-répudiation
- ❑ **Distribution des clés publiques**
tiers de confiance (autorités de certification)
certificats numériques (X.509)
- ❑ **Signature numérique**
- ❑ **Enveloppe digitale**



A l'origine, la cryptographie vue comme une arme

□ La raison d'État avant tout ...

- 1- La cryptographie doit faire l'objet d'un cadre juridique
- 2- La législation française à ses débuts
- 3- La législation dans d'autres pays : UE et USA



Antagonisme des besoins privés face à la raison d'état

❑ Comment réussir à protéger des intérêts souvent divergents ?

1- Protection de l'État

a- contre des interventions « extérieures »

b- contre des interventions à l'intérieur même des sociétés

2- Protection de l'individu

a- la vie privée

b- la privacy



Les évolutions nécessaires pour la protection de la vie privée

□ **La tendance pour le futur semble être à la libéralisation, mais ...**

- 1- Des initiatives de l'État qui tendent vers une généralisation de la pratique de la cryptographie
- 2- A l'heure de la globalisation, les individus ressentent le besoin d'un échange facile et sûr d'information



L'exemple de PGP

- ❑ **PGP (Pretty Good Privacy)**
créé par Phil Zimmermann :

**« les références de l'État américain
n'incitent guère à penser qu'il n'abusera
jamais de nos libertés civiles »**

- ❑ **Principe**

PGP n'emploie pas de CA

chaque utilisateur gère ses propres certificats

plusieurs personnes signent un même certificat

clé publique validée au final par empreinte

systeme de confiance mutuelle



Conclusion - Discussion

- ❑ **Utilisation des tiers de confiance**
infrastructures basées sur des tiers de confiance ... contrôlées par l'État
- ❑ **Utilisation totalement libéralisée**
grâce à travaux comme ceux de Zimmermann, il devient possible de choisir comment gérer la sécurité de nos communications



AUBERT Jérôme
ROUSSE David